

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

---

COMITÉ DE RÉDACTION.

Dr A. T. BRUSSEAU.  
Dr NORBERT FAFARD.  
A. HAMON, (Paris).  
Dr H. E. DESROSIERS.  
Dr A. LAMARCHE.  
H. R. GRAY.  
Dr A. G. A. RICARD  
Dr J. E. BERTHELOT.

Dr J. A. LARAMÉE.  
Dr E. P. LACHAPELLE.  
Dr A. B. LAROCQUE.  
Dr A. A. FOUCHER.  
J. L. ARCHAMBAULT.  
Dr A. LAPORTE.  
L. DAGRON RICHER.  
Dr G. ARCHAMBAULT.

Dr W. H. HINGSTON.  
Dr W. MOUNT.  
Dr L. J. V. CLÉROUX.  
C. A. PFISTER.  
L. H. ARCHAMBAULT.  
EMILE VANIER.  
Dr Ls. LABERGE.  
Dr S. DUVAL.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DR J. I. DESROCHES.

---

Le Journal paraît le 1er et le 15 de chaque mois.

---

**Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.**

---

*Tout ce qui concerne l'administration et la rédaction du journal doit être adressé au*

*Dr J. I. DESROCHES,*

No. 189 Rue Amherst, ou Boite 2027 P.O., Montreal.

Voir sommaire à la page 2.

---

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

## SOMMAIRE.

Bulletin : La diphthérie.—Les eaux à Rome—Le Conseil Municipale et la santé publique.—Hygiène et Education Physique de la deuxième enfance.—Conseil Municipal.—Mortalité de Montréal, (Février).—Bibliographie.

### ADMINISTRATION :

Pour ce qui concerne la rédaction ou l'administration, s'adresser par lettre au Dr. J. I. Desroches No 189 rue Amherst ou Boite 2027. Bureau de Poste, Montréal.

L'abonnement au Journal d'Hygiène Populaire est de \$1.50 par année, payable d'avance Ce montant peut être remis par mandat-poste payable au Dr. J. I. Desroches.

MM. LES ABONNÉS SONT PRIÉS DE DONNER A L'ADMINISTRATION AVIS DE LEUR CHANGEMENT DE RESIDENCE.

Les manuscrits restent la propriété du journal.

Nos seuls agents autorisés pour toute la Province sont M Ls Robitaille, pharmacien à Joliette et M.O. Trudel de Montréal. Mr. Robitaille est en même temps, notre Correspondant.

Le Journal d'Hygiène Populaire étant le seul journal d'Hygiène publié en la ngu çaise sur ce continent est l'organe de publicité le plus direct offert aux pharmaciens et vendeurs de produits hygiéniques. Comme le Journal d'Hygiène Populaire a une grande circulation dans les diverses parties du Canada, surtout de la Province de Québec, les pharmaciens, industriels et autres y trouveront un bon moyen de publier leur annonce (soit sur la couverture, soit sur des feuillets extras.)

### TARIF DES ANNONCES.

Une page 12 mois.....	\$ 80.00		
„ „ 6 „.....	45.00	<b>Feuillets Extras.</b>	
Un demi page 12 „.....	50.00	Une page 12 mois.....	\$ 85.00
„ „ 6 „.....	30.00	„ „ 6 mois.....	50.00
Un quart de page 12 mois.....	30.00	Une demie page 12 mois.....	50.00
„ „ „ 6 „.....	20.00	„ „ 6 „.....	30.00

J. B. RESTHER,  
35 années d'expérience. } Architectes, Evaluateurs, etc.  
J. Z. RESTHER, }

J. EMILE VANIER,  
Ingénieur Civil, Arpenteur Provincial, ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Directeur de Bureau des arpenteurs de Québec.

## RESTHER, RESTHER & VANIER,

INGENIEURS CIVILS ET SANITAIRES,

ARPENTEURS PROVINCIAUX ARCHITECTES.

BUREAUX 5, 6, 7 & 8 : NO. 61 RUE ST-JACQUES

**MONTREAL.**

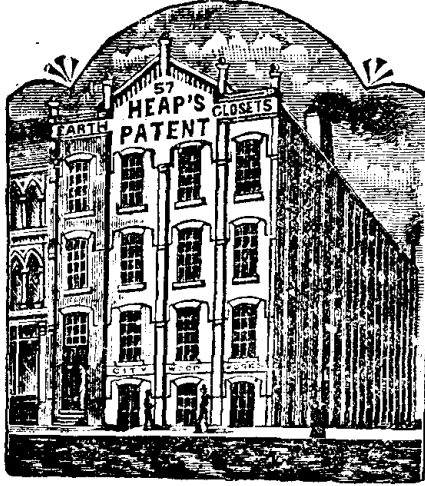
**Brevets d'invention, Marques de Commerce**  
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités  
à correspondre.

# BREVET DE HEAP.

## CABINETS A LA TERRE SECHE OU A LA CENDRE ET COMMUNES INODORES POUR CHAMBRES A COUCHER

BUREAU CENTRAL  
ET  
SALLES D'ETALAGE  
No. 57,  
Rue Adelaide Ouest,  
TORONTO.



FABRIQUE  
OWEN SOUND ET TORONTO  
AGENCES A  
OTTAWA, PETERBORO,  
HAMILTON, TC.

HEAP'S PATENT DRY EARTH OR ASHES CLOSET COY (LIMITED)

William Heap, Dir.-Gerant. | J.B. Taylor, Sec.-Tresorier

Ce sont les seuls parfaits Cabinets à la terre Sèche au Canada.

Plus de 15,000 en usage.—Couronnes 13 Prix [Medailles].

EXTRAIT D'UNE LECTURE DU DR. J. BAKER EDWARDS, ANALYSTE DU REVENU INTERIEUR, DISTRICT DE MONTRÉAL, SUR DES QUESTIONS IMPORTANTES DE SANTÉ.

Il recommanda fortement l'abolition graduelle des fosses fixes et la substitution des closets à la terre sèche dont on enlèverait fréquemment le contenu. Je crois, dit-il, que c'est le moyen le plus pratique et le plus économique inventé jusqu'ici, que l'on emploie la terre, la cendre, ou tout autres matériaux. La seule objection pratique faite à ce système disparaît dans le closet breveté de W. Heap dans lequel les liquides sont séparés des excréta solides.

VALEUR DES CLOSETS A LA TERRE SECHE. L'inventeur les proclame les meilleurs du monde entier, ayant été couronnés 13 fois (prix médaille) dans des compétitions publiques contre les célèbres fabricants, Morrill, Moule et autres à l'Exposition sanitaire de Glasgow en 1883, à l'Exposition Internationale d'Amsterdam en 1883 à l'Exposition sanitaire de Dublin en 1884. Il y en a ci et on peut juger de leur valeur.

EXTRAIT D'UNE LECTURE SUR LES EGOUTS, FAITE PAR ALAN McDUGAL, C. E. DEVANT L'ASSOCIATION SANITAIRE DE TORONTO.

Le système à la terre sèche est le plus connu. La disposition des vidanges des villes et cités sont de deux sortes: 1o Le système d'égouts sec. 2o. Le système à l'eau. La plupart de nos villes sont sous le premier système à Toronto à un degré affreusement préjudiciable. Les nombreux privés sont une cause féconde de maladies, après un certain temps, la saturation du terrain atteint les puits. Les privés sont dans le voisinage des demeures et des puits, c'est la disposition la plus dégoûtante possible. L'enlèvement des vidanges est une source certaine de danger. Le système à la terre sèche est le meilleur système et si on s'en sert convenablement, ne met pas en danger la santé publique.

Il refusa aux closets à la cendre, le système tienne tel qu'employé à Manchester, Rochdale, Angleterre, et exhiba alors un modèle des closets à la terre sèche brevetés de W. Heap tel qu'érigé sur le terrain de l'Exhibition à Toronto. Il avait inspecté ces closets pendant qu'ils étaient à l'usage du public et trouva qu'ils répondaient admirablement au but. Il croit qu'un grand nombre de ces closets sont en usage à Toronto.

(1) Il y avait 4 Closets, 1,128 visiteurs en ont fait l'es-ai.

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. II.

MONTRÉAL, 15 MARS, 1886.

No. 21.

## BULLETIN

DU JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE.

### La Diphthérie.

Nous sommes heureux d'offrir, aujourd'hui, à nos lecteurs une série d'études sur l'hygiène préventive de quelques maladies contagieuses et épidémiques. Ces travaux sont l'œuvre des membres du Bureau Central de Santé et ces Messieurs ont droit à nos félicitations pour avoir bien voulu épouser notre tâche de vulgarisation et de propagande de l'hygiène pratique. Ces pages instructives écrites d'une façon modeste mais utile, ne manqueront certes pas d'obtenir le succès mérité.

La diphthérie peut se rencontrer partout, mais l'expérience prouve qu'elle existe bien plus souvent et qu'elle est d'une nature bien plus maligne dans les maisons où il y a encombrement et malpropreté, dans celles où l'air et la lumière font défaut, dans celles dont les caves sont habituellement humides et dont le drainage et les égouts sont défectueux ainsi que dans celles dont l'approvisionnement d'eau est mauvais.

**MALADIE CONTAGIEUSE.**—Quelles que soient sa cause et son origine, il est bien établi que la *diphthérie est une maladie contagieuse*, c'est-à-dire, qu'elle peut se transmettre d'un malade diphthéritique à une personne en santé et que cette contagion peut se faire : soit par contact direct avec les émanations, écoulements et déjections du malade diphthéritique, soit par l'intermédiaire de l'air ou de l'eau contaminés par ces émanations, écoulements et déjections.

La maladie peut aussi être transportée d'un lieu dans un autre, soit par les habits, soit par les aliments, soit par les boissons (surtout le lait) et autres objets qui ont pu être contaminés dans la chambre du malade. Les enfants au-dessous de 10 ans sont surtout susceptibles de prendre cette maladie et c'est parmi eux qu'elle exerce les plus grands ravages. Cependant les adultes ne sont pas à l'abri de cette terrible maladie, et personne ne doit négliger les mesures que la science et l'expérience enseignent et mettent à notre disposition, pour se protéger contre les atteintes de ce fléau.

**MESURES PREVENTIVES.**—1. Toute personne souffrant de catharre ou d'inflammation de la gorge doit prendre un soin tout particulier de sa santé et voir à ce que le milieu dans lequel elle vit soit très hygiénique.

2. Lorsque la diphthérie existe dans une localité, évitez les rassemblements dans les salles mal ventilées, dans les théâtres, les salles publiques et même les églises. Ceci est surtout très-important pendant les saisons froides et humides.

3. Voyez à ce que les chambres des enfants ainsi que les salles d'études, classes et dortoirs dans les écoles, collèges et couvents soient parfaitement ventilés et d'une propreté excessive.

4. Ne négligez aucun mal de gorge, quelque léger qu'il soit, jusqu'à ce que le médecin de la famille l'ait examiné et se soit prononcé sur sa nature.

5. Évitez toujours de respirer l'haleine d'une personne souffrant d'un mal de gorge quelconque et ne l'embrassez jamais.

6. Ne permettez jamais à un enfant de venir en contact, soit directement, soit indirectement, avec un diphthéritique.

7. Voyez à ce que votre habitation soit tenue dans un état de propreté irréprochable. Assurez vous que le drainage et les tuyaux d'égouts sont en parfait ordre.

**SOIN ET TRAITEMENT DES MALADES.**— Lorsque'un cas de diphthérie se déclare dans une famille, on doit avoir recours immédiatement aux mesures les plus énergiques pour prévenir la contagion, et on doit agir avec autant de vigueur que dans les cas de variole ou de scarlatine :

1. *Il est absolument nécessaire d'isoler le malade*, en le plaçant dans une chambre située à l'étage supérieure de la maison, et, autant que possible, au bout d'un corridor.

On doit enlever de cette chambre tous les tapis, rideaux, habits, tableaux et autres effets qui ne sont pas absolument nécessaires au malade. La chambre doit être exposée au soleil, bien éclairée et parfaitement aérée, sans cependant exposer le malade à des courants d'air. Le lit doit être placé au milieu de la chambre.

2. Les écoulements de la gorge, de la bouche et du nez du malade doivent être reçus sur des chiffons qui seront brûlés immédiatement.

3. Les selles et les urines du malade doivent être reçues dans des vases contenant des solutions de chaux ou de sublimé, suivant les formules Nos. 1, 2, et jetées immédiatement dans les water-closets, et, lorsqu'il n'y a pas de water-closets, elles doivent être enterrées à une distance d'au moins 100 pieds d'aucun puit ou source.

4. Les vêtements, serviettes et linges de lit, qui ont servi au malade, doivent être plongés dans un seau d'eau ou cuve contenant une solution de zinc, suivant les formules Nos. 1, 4. aussitôt après avoir été enlevés, et ce n'est qu'après cela qu'on doit les sortir de la chambre du malade.

5. *Persone, autre que ceux absolument nécessaires pour prendre soin du malade, ne doit entrer dans sa chambre*, et ceux-ci devront porter des habits qui devront être lavés à l'eau bouillante, aussitôt qu'ils auront cessé de prendre soin du malade.

6. Aucune nourriture ayant été servie dans la chambre du malade ne doit être donnée à d'autres personnes. La vaisselle ainsi que les cuillères, fourchettes, etc., qui ont servi au malades doivent être net-

toyées et désinfectées, avant de servir à d'autres personnes.

*La Guérison* du malade devra être parfaite, et il devra avoir pris au moins un bain chaud et changé complètement d'habits, avant de pouvoir sortir de sa chambre et se mêler aux personnes en santé.

Lorsque la diphthérie existe dans une famille, aucun membre de cette famille ne pourra être admis dans les écoles, collèges ou couvents, et tous devront s'abstenir d'assister à aucune assemblée publique ou à aucun office dans les églises. Ces mesures d'isolement et de quarantaine devront être rigoureusement observées tout le temps que durera la maladie et jusqu'à ce que tout étant fini, la chambre (ou mieux la maison) ait été convenablement désinfectée, sous la surveillance de l'officier de santé ou du médecin la famille.

**EN CAS DE MORT**, le corps devra être immédiatement enveloppé dans un drap trempé dans une solution de zinc et de chaux suivant les formules Nos. 1 et 5, et déposé dans un cercueil fermé hermétiquement et qui ne devra pas être ouvert ensuite.

*Dans aucun cas, on ne permettra aux enfants d'assister aux funérailles qui devront être strictement privées.*

**DESINFECTATION.**— Après la guérison ou la mort du malade, tout ce qui lui a servi pendant sa maladie ainsi que la chambre et tout ce qu'elle contient, et mieux encore toute la maison, doivent être désinfectés par les vapeurs de soufre.

Dans les cas où, pour une cause ou pour autre, on ne pourrait pas avoir recours aux vapeurs de soufre, tous les murs et les plafonds devront être blanchis avec une préparation de chaux contenant du sublimé corrosif. Les meubles, les cloisons, les planchers, etc., devront être lavés avec une solution de sublimé corrosif (un drachme dans un gallon d'eau), le tout sous la surveillance du médecin.

Le meilleur moyen de désinfecter les habits et le linge de lit est de les soumettre pendant une  $\frac{1}{2}$  heure à l'action de l'eau bouillante et à un lavage régulier.

**DESINFECTANT.** Les meilleurs désinfectants sont *l'air pur et la lumière du soleil* en abondance, rien ne saurait nous en dispenser.

En cas de maladies, on doit aussi avoir recours aux désinfectants suivants qui soit les plus efficaces, les plus simples et les moins dispendieux.

No. 1.—CHLORURE CHAUX.

Chlorure de chaux . . . . . 1 livre.  
Eau . . . . . 2 à 4 gallons.

Cette solution est un des désinfectants les plus efficaces, elle remplace *très avantageusement* les solutions de couperose et de zinc *partout* où celles-ci sont recommandées. Lorsque son odeur peut être supportée, elle est aussi très utile pour désinfecter l'air dans la chambre du malade ainsi que dans la maison. Pour cela, il suffit de tenir dans chaque chambre de la maison et, surtout, dans la chambre du malade, des vases contenant une certaine quantité de cette solution. Elle doit être fréquemment et largement employée dans les caves, fosses d'aisance, water close's, égouts, cours, étables, etc.

No. 2.—SOLUTION DE SUBLIMÉ CORROSIF.

Sublimé corrosif . . . . . 1 once.  
Permanganate de potasse. . . . . 1 once.  
Eau, . . . . . 8 gallons.

Cette solution est un désinfectant très efficace et peut être employé dans tous les cas où le chlorure de chaux est recommandé. Elle possède l'avantage d'être inodore. On ne doit pas la laisser séjourner dans des vases ou dans des tuyaux d'égouts en plomb, en étain ou en cuivre. Le sublimé corrosif est un poison, mais la couleur rouge pourpre de cette préparation met à l'abri de toute erreur, en empêchant de la confondre avec aucune autre solution. Dans tous les cas, il vaut mieux ne l'employer que sous la direction d'un médecin.

No. 3.—SOLUTION DE COUPEROSE. Sulfate de fer (couperose), une livre et demie. Eau, un gallon.

Une bonne manière de préparer cette solution est de suspendre dans une tonne d'eau un panier contenant environ soixante livres de couperose.

No. 4.—SOLUTION DE ZINC. Sulfate de zinc (vitriol blanc) une livre et demie.

Sel commun, 12 onces.  
Eau, six gallons.

No 5.—SOLUTION DE ZINC CONCENTRÉE  
Sulfate de zinc (vitriol blanc) trois livres  
Sel commun, une livre et demie.  
Eau, six gallons.

No. 6.—POUDRE DÉSINFECTANTE ET ANTISEPTIQUE.—

Chlorure de chaux . . . . . 1 livre.  
Sublimé corrosif, . . . . . 1 once.  
Plâtre de Paris . . . . . 9 livres.

Pulvériser le sublimé corrosif et mélanger-le parfaitement avec le plâtre de Paris. Puis ajoutez le chlorure de chaux et mélangez bien le tout. Mettez dans des pots de faïence ou dans des boîtes de bois ou de carton, et conservez à l'abri de l'humidité. Cette poudre est très efficace pour désinfecter les selles des malades et les fosses d'aisance. Pour cela, il suffit de recouvrir d'une légère couche de ce désinfectant les matières contenues dans les vases ou dans les fosses,

No. 7.—VAPEURS DE SOUFRE.—

Soufre en bâton, . . . . . 3 à 4 livres,  
pour une chambre de dix pieds carrés.

Commencez par faire évacuer la chambre ou la maison; fermez hermétiquement toutes les portes, fenêtres, cheminées, etc., et bouchez bien tous les trous, fentes, etc., étendez sur des chaises tous les habits, couvertures, matelas etc., qui ont servi au malade, ou autres objets qui ont pu être contaminés; puis, dans une cuve contenant de l'eau, placez sur des briques un chaudron contenant des charbons ardents sur lesquels vous jetez le soufre en bâton, dans les proportions indiquées ci-dessus: Ensuite laissez la chambre ou la maison hermétiquement fermée pendant 24 heures.

No. 8.—SOLUTION LABARRAQUE.—

Liqueur de Labarraque, . . . . . 1 chopine.  
Eau, . . . . . 1½ gallon.

La solution Labarraque remplace *très avantageusement* l'acide carbolique comme désinfectant.

N.B.—Les meilleurs désinfectants sont: le chlorure de chaux, le sublimé corrosif, les fumées de soufre et la chaleur très élevée; bien employés, ils détruisent sûrement les contagions et les miasmes. Les autres préparations n'ont guère de valeur que pour arrêter ou prévenir la décomposition, et ne sont pas efficaces pour détruire les germes des maladies contagieuses.

## CHRONIQUE DE L'HYGIÈNE

## EN EUROPE.

## LES EAUX A ROME,

A Rome, l'eau potable nécessaire à l'alimentation de la population est fournie par quatre sources différentes qui sont: Eau Vergine, Eau Marcia, Eau Felice, Eau Paola.

L'eau Vergine ou de Trevi est la plus renommée de toutes les eaux de Rome. Elle sort de la campagne Romaine à 12 kilomètres de la ville et à 30 mètres au dessus de la mer; elle est limpide, sans odeur, sans couleur, très agréable au goût, bien aérée; sa température varie de 14 à 15 degrés centigrade. Elle marque 18025 à l'hydrotimètre. Elle est amenée à Rome par un aqueduc qui, chaque jour, débite 155.271,20 mètres cubes.

La Felice, écrit le savant Giuseppe Pinto dans sa remarquable étude sur "Le acque potabili nell' agro romano", nait au cœur de la campagne romaine à 24 kilomètres de la Ville Éternelle et à environ 100 mètres au dessus de la mer. Les 21.632, 80 m. c. qu'elle fournit chaque jour sont amenés par un aqueduc en partie souterrain, en partie en arcade. Elle est limpide, incolore, inodore; sa température est d'environ 160, et elle mesure 2205 à l'hydrotimètre.

L'eau Marcia provient de différentes petites sources; elle est amenée à Rome par un aqueduc qui fournit chaque jour 30,326 mètres cubes d'une eau fraîche (12) incolore et inodore, mais contenant beaucoup de sels calcaires car son degré hydrotimétrique est 2505.

La Paola provient en partie de sources, en partie du lac Bracciano. Son aqueduc aboutit sur le Janicule à 75 mètres au dessus du niveau de la mer; il a une longueur

de 52 kilomètres et débite chaque jour 80.870 m. c. L'eau Paola est souvent louche et colorée, sa température varie de 120 à 250 et elle marque 1105 à l'hydrotimètre.

Outre les eaux que nous venons de nommer, différentes petites sources contribuent à l'alimentation de l'antique Cité. Ce sont les eaux "di San Damaso, delle Api, Lancisiana, Innocenziana, del Grillo, Argentina, Sallustiana, San Felice. Ces eaux n'ont, d'ailleurs, pas une grande importance.

L'analyse chimique de ces eaux a été faite par le Professeur Mauro et les Drs R. Nasini et A. Piccini qui en ont publié le résultat dans le "Bullettino della commissione speciale d'igiene del municipio di Roma, année 1884."

Les eaux Marcia, Vergine et Felice sont complètement exemptes de matières organiques tandis que l'eau Paola en contient quelque peu, probablement d'origine végétale.

L'Aqueduc de l'eau Vergine est en maçonnerie, long de 19 kilomètres; il dessert les quartiers les plus bas.

L'aqueduc Felice est en maçonnerie, d'une longueur de 36 kilomètres et dessert les quartiers de la partie haute et moyenne de Rome.

L'eau Marcia est amenée à Rome d'abord par un conduit en maçonnerie de 26.809 mètres de longueur et ensuite d'un conduit en poterie de 26,840 mètres de long et de 0,60 de diamètre. Elle alimente spécialement les quartiers hauts.

L'eau Paola, dont l'aqueduc est en maçonnerie alimente spécialement les quartiers au de là du Tibre.

Toutes ces eaux alimentent un grand nombre de fontaines publiques. Les eaux Vergine, Felice et Paola sont canalisées dans les rues de Rome au moyen de con-



duites en maçonnerie, mais actuellement on les remplace, au fur et à mesure des besoins, par des tuyaux de poterie comme est maintenant la canalisation de l'eau Marcia.

Pour la distribution intérieure des maisons, les tuyaux employés sont en plomb. Cet usage a donné lieu, en 1885, à un rapport lu à l'Académie de Médecine de Rome. Le rapporteur était le savant Dr Capranica ; il s'était avec le Dr Colasanti livré à des analyses qui ont donné pour résultat des traces de plomb dans toutes les eaux de Rome qui avaient séjourné 12 heures dans les tuyaux. La conclusion de ce rapport était celle émise par Vitruve, il y a dix-huit siècles: " On conduira le moins possible l'eau au moyen de tuyaux de plomb si on veut l'avoir salubre."

Les quantités d'eau qui sont chaque jour amenées à Rome sont donc :

Eau Vergine,.....	155.271,20	m. c.
Eau Felice,.....	21.632,80	" "
Eau Paola,.....	30.870,00	" "
Eau Marcia,.....	30.326,00	" "

Total par jour 288.100,00 " "

La population, d'après les renseignements que nous tenons de l'éminent Directeur de la Statistique, le Dr Bodio, s'élève à 273.268 habitants. La quantité d'eau moyenne par chaque habitant et par jour s'élève donc à environ 1054 litres. C'est là une grande quantité d'eau qu'aucune autre ville ne possède; avec une telle quantité on peut nettoyer facilement les rues, boulevards, les égouts et établir le tout à l'égout réclamé par presque tous les hygiénistes.

Rome, au point de vue de l'alimentation en eau potable, est donc la ville la mieux fournie tant en qualité qu'en quantité et pour servir de modèle à toutes les autres cités, il lui suffirait de remplacer les tuyaux de plomb par d'autres inoffensifs.

A. HAMON.

LE CONSEIL MUNICIPAL ET LA SANTÉ PUBLIQUE.

Nous avons assisté avec un vif intérêt à la séance d'ouverture, tenue le 8 de ce mois, de notre Conseil Municipal qui, chaque année, reclame plus de solidité d'organisation à raison de la multiciplité des bienfaits qu'il est tenu de répandre au sein de notre population.

M. le maire Beaugrand, dans son discours d'ouverture, a capté l'attention du public en abordant l'importante et litigieuse question des finances par rapport à l'épidémie de variole qui a passé sur Montréal. Grâce à l'énergie déployée par notre Conseil d'Hygiène et aux fonds fournis par Comité des finances, Montréal a vu s'éteindre le fléau après un assez court séjour au milieu de nous.

L'expérience que nous avons acquise par cette visite intempestive de la variole nous enseigne que nous devons opérer bien des réformes sanitaires pour nous protéger contre de nouvelles invasions des maladies contagieuses et épidémiques. M. le maire Beaugrand a compris la gravité de cette tâche en exprimant l'intention du Conseil d'opérer de grandes réformes sanitaires.

C'est donc le temps de dire à MM. les Ediles de ne pas prêter l'oreille à la voix de ceux qui ne veulent pas de l'Hygiène. Prenons pour devise: Laissons dire et faisons bien.

" FINANCES.—Je suis heureux de pouvoir vous informer que nos finances sont dans un état prospère et que la ville maintient sa position et son crédit.

" Notre dette municipale n'a pas augmenté depuis que j'ai eu l'honneur de vous entretenir sur ce sujet, l'année der-

nière. On pourra s'en assurer en lisant les rapports officiels du département des finances qui seront bientôt mis entre vos mains.

Il est vrai, que, pendant le dernier exercice, nous avons émis des obligations pour le montant de \$1.000.000, mais en dehors de la somme de \$300.000 que nous avons payée pour l'achat des Abattoirs, ces obligations ont remplacé les emprunts antérieurs arrivés à échéance; et quoique l'achat des abattoirs paraisse avoir augmenté nos engagements, il ne faut pas oublier que la vente qui en a été faite à la nouvelle compagnie, nous apportera un revenu équivalent.

La somme de \$250,000 a été ajoutée, cette année, au fonds d'amortissement, et nous avons atteint un total de \$1,890,000 qui sera affecté à la réduction de la Dette Consolidée.

Les revenus de l'année dernière ajoutés à la balance de fonds en caisse provenant de l'excédant de l'exercice précédent, se montent à..... \$1,850,172

Les déboursés et les dépenses totales de tous les comités sans compter les dépenses extraordinaires du Bureau de Santé, se montent à..... 1,807,793

Démontrant que dans les circonstances ordinaires, nous aurions payé tous nos frais d'administration et que nous aurions eu une balance en caisse à porter à l'exercice de 1886 de..... 42,374

Nous avons eu malheureusement à comp

ter avec une terrible maladie qui nous a forcés de faire des frais extraordinaires, et ce surplus a non-seulement été englouti, mais nous étions rendus à une dépense spéciale de \$145,000 à la fin de l'année qui vient de s'écouler, sans compter les réclamations qui n'avaient pas été présentées à temps pour être comprises dans les comptes de 1885. La dure leçon que nous avons reçue, nous forcera d'ailleurs à prendre des mesures toutes particulières pour placer la ville dans un état de santé parfaite et le comité des finances, à sa première réunion, étudiera les moyens à prendre pour faire face à ces améliorations prévues si nécessaires dans l'intérêt de tous.

SANTÉ PUBLIQUE.—Les travaux du Conseil d'Hygiène, pendant l'année dernière, sont trop bien connus du public pour qu'il me soit nécessaire d'en faire une récapitulation. Je désire cependant rendre un témoignage public au président et aux membres de ce bureau, pour le dévouement qu'ils ont mis dans l'accomplissement de devoirs parfois très onéreux. Je dois aussi faire une mention spéciale des services rendus par les citoyens qui ont aidé à maîtriser le terrible fléau qui menaçait de décimer notre population. Il reste beaucoup à faire pour placer Montréal dans un état satisfaisant au point de vue sanitaire, et je suis certain d'avance que tous les membres du conseil s'empreseront de coopérer à ce travail si patriotique et si nécessaire à la prospérité de notre ville.

Un nouveau projet de loi concernant la santé publique est actuellement à l'étude et sera soumis au parlement de Québec, à sa prochaine session. Tout

“ nous porte à croire que des mesures  
 “ efficaces seront adoptées pour empêcher  
 “ le retour de la petite vérole dans des  
 “ conditions aussi désastreuses que l’année  
 “ dernière. La leçon a été sévère. Il nous  
 “ reste à espérer que tout le monde saura  
 “ en profiter.

“ **AQUEDUC.**—Le service de l’Aqueduc  
 “ se fait avec régularité et les machines  
 “ actuellement en opération ont fourni à la  
 “ ville pendant l’année dernière une mo-  
 “ yenne de 11,970,504 gallons d’eau par  
 “ jour, ce qui démontre une augmentation  
 “ de un million et quart de gallons par  
 “ jour, sur l’année précédente. Une nou-  
 “ velle machine capable de fournir 10,-  
 “ 000-000 gallons d’eau par jour sera  
 “ bientôt en opération et nous serons  
 “ alors en position de faire face à l’aug-  
 “ mentation considérable qui sera causée  
 “ par la pose de nouveaux tuyaux et l’ap-  
 “ provisionnement des quartiers d’Hoche-  
 “ laga et de St-Jean-Baptiste.

“ **VOIERIE.**—Les travaux de construc-  
 “ tion et de réparation du pavage de nos  
 “ rues se continuent comme par le passé  
 “ dans les conditions qui sont loin d’être  
 “ satisfaisantes, et nous continuons à mar-  
 “ cher à tâtons à la recherche d’un sys-  
 “ tème qui réponde aux nécessités de  
 “ notre climat si capricieux. Une déléga-  
 “ tion s’est rendue à Buffalo durant le  
 “ cours de l’été pour examiner un sys-  
 “ tème de pavage d’asphalte qui paraît  
 “ produire de bons résultats et un rapport  
 “ de l’Inspecteur, à ce sujet, a été soumis  
 “ au comité des chemins. L’inspecteur,  
 “ dans son rapport annuel, recommande  
 “ tout spécialement la construction de  
 “ l’égout collecteur à haut niveau; l’al-  
 “ malgamation des égouts collecteurs des  
 “ districts à terrain bas, de manière à  
 “ diriger les eaux vannes sur une ou deux

“ stations à pompes; et un dernier lieu un  
 “ meilleur pavage des rues. Toutes ces  
 “ recommandations se rattachent si inti-  
 “ mement à l’état sanitaire de la ville que  
 “ les citoyens ont droit d’espérer de voir  
 “ une amélioration sensible se produire  
 “ dans ce département, pendant l’année  
 “ courante.

“ **INONDATION.**—

“ Le comité spécial nommé pour s’en-  
 “ quérir des causes des inondations dont  
 “ nous avons eu à souffrir périodique-  
 “ ment, depuis quelques années, est à  
 “ prendre des mesures temporaires pour  
 “ empêcher, si c’est possible, le retour de  
 “ ces inondations, en attendant que des  
 “ études sérieuses nous permettent d’a-  
 “ dopter un système permanent. Les in-  
 “ génieurs les plus éminents du pays seront  
 “ consultés et nous avons lieu d’espérer  
 “ qu’on finira par arriver à des conclusions  
 “ satisfaisantes.

“ **MARCHÉ.**—L’achat des abattoirs par  
 “ la ville et leur vente à une société de  
 “ bouchers a nécessité l’établissement de  
 “ marchés aux animaux sur les terrains  
 “ voisins des abattoirs acquis par la Corpo-  
 “ ration. Une somme de vingt mille piastres  
 “ a été votée pour le marché de l’Est,  
 “ et une autre somme de dix milles piastres  
 “ pour celui de l’Ouest

“ Environ quinze mille piastres seront  
 “ encore nécessaires, pour compléter les  
 “ travaux. Cela terminé, Montréal offrira  
 “ les plus grandes facilités pour le com-  
 “ merce du bétail destiné, soit à la con-  
 “ sommation intérieure, soit à l’exporta-  
 “ tion.

“ Les autres marchés ont maintenu leur  
 “ efficacité malgré l’épidémie, et le revenu  
 “ a même augmenté en certains endroits.

## HYGIÈNE ET EDUCATION PHYSIQUE

DE LA DEUXIÈME ENFANCE.

*(Période de 6 à 12 ans.)**(Suite)*

Il faudra tous les matins, dès que la toilette de l'enfant sera terminée, ouvrir largement les fenêtres, secouer toutes les pièces du couchage, les exposer à l'air pendant un certain temps, changer souvent les draps de lit. Ces précautions seraient d'autant plus nécessaires, si les enfants étaient affligés de ces incontinenances nocturnes d'urine qui accompagnent souvent la seconde dentition.

L'enfant faisant une grande dépense de force a besoin d'un sommeil réparateur ; aussi le fera-t-on coucher de bonne heure : aussitôt après le souper en hiver, et en été à la nuit, afin de pouvoir le faire lever vers 6 ou 7 heures du matin.

On ne saurait trop habituer l'enfant au lever matinal. « Se lever tôt conserve la santé et la sainteté », dit Saint François de Salles.

De six à neuf ans, dix heures de sommeil suffisent ; on peut se contenter de neuf heures, de neuf à douze ans. On n'associera pas l'enfant aux réunions du soir, il ne prendra pas part aux jeux et aux conversations de la famille ; en un mot, on évitera tout ce qui pourrait par trop l'agiter et le fatiguer pendant son sommeil. On ne laissera pas l'enfant s'endormir sans être dans son lit ; on lui fera prendre l'habitude de se coucher sur le côté droit pour ne pas nuire aux mouvements du cœur, comme cela arriverait s'il se couchait sur le côté gauche. Il faut aussi veiller à ce que l'enfant ne se couche pas habituellement sur le dos, car c'est une cause d'excitation des organes génito-urinaires. On ne laissera pas dans son lit

un enfant qui aurait cessé de dormir. L'enfant urinera avant de se coucher ; on évitera certaines habitudes vicieuses, fâcheuses pour la santé, et on les corrigera si elles avaient été déjà prises.

## IV

## LES VÊTEMENTS.

Nous aurons peu à ajouter aux conseils que nous avons donnés déjà (\*) au sujet des vêtements ; nous rappellerons ce principe fondamental, que : « les vêtements sont destinés à garantir le corps contre les changements de température, à entretenir un certain degré de chaleur à la surface, et à absorber les produits de la transpiration qui existe alors même qu'elle n'est pas apparente sous forme de sueur ». Dans ce principe se trouve indiquée la pensée qui doit diriger la mère de famille dans le choix des vêtements des enfants, bien plus que des modes souvent plus ou moins bizarres, si elles ne sont pas contraires à leur santé. Il faut, avant tout, « qu'ils ne gênent en rien les mouvements et le développement du corps, tout en les mettant à l'abri des changements de température ». Que les mères n'oublient jamais, quelle que soit leur situation de fortune, fût-elle des plus modestes, qu'il y a un luxe nécessaire, « la propreté », et que les pauvres peuvent se procurer par l'ordre et des soins attentifs.

Beaucoup de mères croient utile d'imposer à leur filles, même dans leur enfance, de porter un corset à baleines. C'est, dit-on, pour leur donner dans l'avenir une taille élégante et gracieuse. Qu'elles se tiennent en garde contre un pareil entraînement et qu'elles n'oublient jamais

(\*) « Hygiène et Education physique de la seconde enfance » (période de deux à six),

Ce journal fera plus tard la reproduction de cet intéressant tract.

qu'elles exposent ainsi leurs enfants à de vraies souffrances pour le présent, et à de graves infirmités pour l'avenir. Le corset gêne en effet et le développement des organes de la respiration et de la digestion : de là, pour les enfants condamnés à cette torture, des pertes d'appétit, des digestions difficiles, des pâles couleurs et la prédisposition à de terribles maladies de poitrine, à la phthisie, parce que de bonne heure les poumons n'auront pu librement fonctionner. Que les mères se contentent de faire porter à leurs filles une espèce de corsage en coutil, auquel on donne une rigidité suffisante en remplaçant les baleines par des plis rapprochés, et sur laquelle les jupons montés sur ceinture sont maintenus par des boutons. *Il soutiendra la taille sans jamais la comprimer.*

A cet âge, les enfants vivent beaucoup plus au grand air que dans la période précédente. Ils seront plus exposés aux changements de température : aussi, pour les aguerrir, sera-t-il bon de les habituer à demeurer la tête découverte dans l'intérieur des maisons ; il y aura lieu de les protéger contre les rayons du soleil, par un léger chapeau de paille à larges bords qui couvrent le cou ; et, dans les jours froids, par un chapeau en feutre ou une casquette légère.

Pour les chaussures, nous nous contenterons de résumer ce que nous avons dit ailleurs : que la chaussure soit souple ; que le pied s'y trouve à l'aise ; qu'elle préserve le pied contre l'humidité. La meilleure, c'est celle qui réunira le plus complètement ces conditions. Quand les enfants rentreront de leur promenade ou de la classe, on devra s'assurer s'ils ont les pieds bien secs ; si les bas étaient humides, on ne craindrait point d'en changer ainsi que de chaussure.

## V

## LA NOURRITURE.

La nourriture doit être simple, saine, et variée.

Les parents n'oublieront jamais de veiller au régime suivi par leurs enfants ; ils ne perdront pas de vue ce principe vrai pour tous les âges : « On n'est pas nourri de ce que l'on mange, mais de ce que l'on digère. »

Arrivé à l'âge de sept ans l'enfant est omnivore ; on ne saurait pourtant lui offrir indifféremment tous les aliments ; on doit user d'une certaine réserve pour un certain nombre vers lesquels il se sentirait plus naturellement porté, comme les friandises et les fruits. Il n'y a pas d'inconvénient à lui laisser manger de la soupe et du pain autant qu'il le demandera ; mais il sera bon de le régler pour les autres aliments.

Comme dans la période précédente, les parents ne sauraient trop veiller à la régularité des repas. Le premier aura lieu après la toilette ; il se composera d'un bol de lait ou de soupe, ou bien d'un oeuf à la coque. Entre onze heures et midi on fera le second ; on pourra servir à l'enfant un potage, de la viande bouillie ou rôtie, des légumes bien cuits ou des œufs, et du dessert. Entre le déjeuner et le dîner, on donnera du pain auquel on pourra joindre du fromage ou des fruits. Au repas du soir, il y aura du potage gras, de la viande ou des œufs, un plat d'herbes cuites, des fruits cuits ou une salade, suivant l'âge de l'enfant.

On évitera avec grand soin les mets épicés, comme les plats trop sucrés. Ils doivent renfermer plus de sel que de sucre.

Les enfants absorbent impunément tous les fruits dès qu'ils sont mûrs. On doit

veiller à ce qu'ils n'avalent pas les noyaux ni les gros pépins, ce qui pourrait occasionner de graves accidents. Les fruits cuits sont excellents, d'une facile digestion, et un certain nombre peuvent agir comme de vrais remèdes dans la constipation des enfants.

L'eau est la meilleure boisson pour l'enfant qui ne devra boire que très peu de vin. On permettra rarement le thé ou le café, et on prohibera absolument les liqueurs.

Chaque estomac a ses goûts particuliers; aussi, quelques mets qui font plaisir aux uns, ne conviennent-ils pas aux autres. En conséquence, il ne faut jamais obliger un enfant à manger d'un plat pour lequel il montre une répugnance absolue, à moins de caprice évident, car il pourrait en résulter des troubles dans la digestion.

Les repas auront lieu à des heures à peu près régulières; néanmoins, il conviendra de ne pas habituer l'estomac à une ponctualité mathématique, afin qu'il ne souffre pas trop si une circonstance amène un retard imprévu.

## VI

### SOINS DE PROPRETÉ DU CORPS— TOILETTE.

Notre peau est comme un crible dont les trous doivent être sans cesse ouverts afin de faciliter la transpiration dont elle est constamment le siège, de lui permettre de rejeter à l'extérieur une foule de substances dangereuses pour la santé et de recevoir l'action vivifiante de l'air. Pour atteindre ce but, il faut continuer, comme dans la période précédente, à soumettre l'enfant à de fréquents lavages. Quelle que soit la saison, on lavera chaque jour à l'eau froide (température de la chambre) les mains, le visage et le cou. Deux fois par semaine au moins, on lavera les pieds, les aisselles, l'espace compris entre les cuisses.

Les ablutions quotidiennes ne sont pas moins nécessaires aux jeunes filles qu'aux jeunes garçons, afin de faire disparaître les diverses sécrétions naturelles.

Tous les quinze jours au moins on fera prendre un grand bain à la température de 250 à 300 centigrades. Il ne durera pas plus de dix à quinze minutes. On ne saurait trop recommander les lavages au baquet (le *tub* des Anglais), présentant de grands avantages, sans réclamer autant de précautions qu'un grand bain. Qu'ils s'agisse de bains ou de lavages au baquet faits rapidement avec une grosse éponge, il faudra veiller à essuyer avec grand soin toutes les parties du corps dès qu'elles ont été lavées. L'enfant sera aussitôt habillé; on le fera courir, et on le laissera ainsi se réchauffer.

On aura soin d'entretenir, dans un état complet de propreté, les organes génitaux par des lavages quotidiens. On conjurera ainsi, chez les jeunes garçons comme chez les jeunes filles, des démangeaisons causées par une irritation locale et qui, trop souvent, sont le point de départ d'habitudes d'autant plus terribles pour l'âme que pour le corps qu'elles deviennent en grandissant plus difficiles à corriger. C'est le cas de se rappeler les liens intimes qui existent entre la propreté et la chasteté.

Toilette.— On veillera à ce que les ongles des mains et des pieds ne dépassent pas les doigts; on les coupera dès qu'ils seront plus longs. On les tiendra propres, et s'ils avaient tendance à se recourber, on aurait soin de les redresser afin d'éviter la maladie de l'ongle incarné, infirmité très douloureuse et très longue à guérir. De sept à douze ans, les parents peuvent conserver les cheveux longs à leurs enfants, tant garçons que filles; mais ils éviteront d'employer des pommades et des cosmétiques. Des cheveux bien brossés se-

ront toujours brillants. Une brosse rude débarrassera très bien la chevelure des pellicules qui la salissent souvent. S'il est utile de laver la tête, on emploiera avec succès l'eau de Cologne étendue d'eau, ou simplement un mélange d'alcool et d'eau. Il suffira d'un morceau d'éponge trempé dans ce mélange pour nettoyer le cuir chevelu. On séchera la tête au moyen de frictions répétées avec un linge sec.

Les parents négligent trop souvent le soin des dents chez les enfants de cet âge, qui correspond cependant à l'importante période de l'évolution des dents permanentes.

Il importe de veiller attentivement et d'empêcher la carie, en tenant les dents propres au moyen d'un brossage léger; si le *tartre* apparaît, on recourra à la *craie lavée* qui est le meilleur dentifrice.

On empêchera les enfants de briser, avec les dents, des objets trop durs, et on aura soin de leur faire laver la bouche quand ils auront mangé surtout des sucreries.

CONSEIL MUNICIPAL.

La nomination des comités permanents et spéciaux a eu lieu le 4 de ce mois. Les comités civiques qui intéressent le plus l'hygiène sont les suivants :

Conseil d'Hygiène : M. H. R. Gray, président, MM. Mount, Beausoleil, Hamelin, White, Berger, Mooney.

Comité des chemins : M. Laurent, président; MM. Holland, Beausoleil, Gray, Mount, McShane et Rainville.

Comité des Marchés : C. Beausoleil, président; MM. Berger, Malone, Brunet, Wilson, Kennedy, Dufresne.

Comité de l'eau : M. Donovan, président; MM. Villeneuve, Holland, Hamelin Archibald, Mathieu, Martineau.

DECES.

TASSÉ—A Montréal, le 20 février, à l'âge de soixante-ans Z. Tassé Ecr. M. D., ancien député du comté de Jacques-Cartier au parlement Provincial.

Roy—A St Jean Port-Joli, le 13 février, à l'âge de soixante-cinq ans, Salluste Roy Ecr. M. D.

DESROSTERS—A Montréal, vendredi, le 5 Mars, à l'âge de deux ans deux mois, Anne-Marie, enfant du Dr H. E. DESROSTERS.

MORTALITÉ DE MONTRÉAL,

MOIS DE FEVRIER 1886,

Variolo.....	11
Rougeole.....	1
Scarlatine.....	3
Diphthérie.....	18
Croup.....	5
Coqueluche.....	1
Fièvres Typhoïdes.....	0
Autres fièvres.....	2
Diarrhée.....	0
Choléra infantum.....	1
Autres maladies zymotiques.....	5
Cancer.....	2
Phthisie.....	29
Autres maladies constitutionnelles..	7
Encephalite.....	15
Apoplexie.....	4
Paralytie .....	7
Convulsions.....	6
Autres maladies du système nerveux	9
Maladies du cœur.....	14
Autres maladies les organes	
de la circulation.....	16
Bronchite.....	3
Pneumonie.....	12
Autres maladies des organes	
respiratoires.....	4
Entérite.....	3
Autres maladies des organes	
digestifs.....	9
Maladies des organes urinaires.....	7
Autres maladies locales.....	2
Naissance prématurée.....	7
Dentition.....	3
Vieillesse.....	8
Débilité.....	44
Autres maladies de développement.	4
Accidentelles.....	5
Inconnues.....	3

TOTAL.....278

La mortalité, en Janvier, a été de 368 soit une diminution de 90 en Février.

NAISSANCE.

FAFARD.—A Montréal, le 23 février, la Dame du Dr N. FAFARD, un fils.

## BIBLIOPHIE.

*La prostitution clandestine* par le Dr. L. MARTINEAU, — volume in 18 — Paris 1885 — A. Delahaye et E. Lecrosnier Éditeurs, 23 place de l'école de médecine à Paris.

La prostitution est une question sociale des plus graves qui mérite à bon droit l'attention des moralistes, des médecins, des hygiénistes. Par sa place de médecin de l'hôpital de Lourcine, le Dr. Martineau est à même de connaître à fond la prostitution et ses débauches.

Le Dr. Martineau, avec sa grande compétence, a traité cette question au point de vue du médecin. Il s'étend surtout sur le danger qui résulte pour la santé publique de l'augmentation croissante de la prostitution. Il conseille des mesures hygiéniques, attentatoires à la liberté individuelle il est vrai, mais nécessaires parce qu'il y a là une question de salut pour la société. L'intérêt de tous doit passer avant l'intérêt de chacun. Tous ceux pour qui les questions sociales ont l'importance qu'elles méritent, liront ce livre avec fruit, car il émane d'une plume autorisée.

*Guida ai bagni ed alle acque minerali d'Italia* par le Dr. PLINIO SCHIVARDI — volume in 80 — Milano 1885 — Dumolard Frères, éditeurs.

*Bibliographia riguardante le acque potabili e minerali della provincia di Roma* par le professeur ROMOLO MELI — Roma 1885.

*Recueil des travaux du Comité Consultatif d'Hygiène de France et des actes officiels de l'administration sanitaire*, publié par ordre de M. le MINISTRE DU COMMERCE — Année 1884 — volume in 8 — Paris 1885 — Imprimerie Nationale.

*Rapport sur l'épidémie de choléra qui a régné à Perpignan et dans plusieurs communes des pyrénées orientales*, présenté au préfet par le Dr. Bocamy — volume in 8 — avec cartes — Perpignan 1885.

*Nature's Hygiene* — par C. T. Kingzett — Manuel de l'hygiène naturelle — volume in 80 — Londres 1884 — Tindal & Co. Éditeurs.

*Causes et préventions de la cécité* par le Dr. Fuchs — Traduction du Dr R. E. DUDGEON — volume in 8 — London 1885 Tindal & Co. Éditeurs.

*Exposé Historique et statistique des épidémies de choléra asiatique dans le Morbihan* — par le Dr. ALF. MAURICET, secrétaire du Conseil d'Hygiène publique et de salubrité du Morbihan — brochure in 4 — Vannes 1884 — Imprimerie Galles rue de la préfecture.

Cette brochure retrace tous les détails qui concernent les épidémies de choléra qui ont eu lieu dans le Morbihan. L'auteur un des membres infatigables du Conseil d'Hygiène de Morbihan, qui est un de ceux qui travaille le plus en France, a réuni de nombreux documents que consulteront avec fruit tous les épidémiologues.

*Il clima nella etiologia e profilassi della tubercolosi pulmonare*, par le Dr. GIOVONNI FARALLI — brochure in 80 — Firenze 1885 — Typographia Cooperativa.

Cette brochure est la réunion d'articles publiés par le savant docteur G. Faralli dans le journal « L'Idrologia e la climatologia medica » qu'il dirige si bien de concert avec le professeur L. Chiminelli. L'auteur étudie avec le plus grand soin les rapports qui existent entre le climat et la répartition de la tuberculose pulmonaire. La première partie de cette étude est consacrée à l'étiologie, la seconde partie à la prophylaxie. Le savant climatogiste est d'avis que les stations montagneuses de la Suisse et de l'Italie et quelques stations maritimes des bords de la Méditerranée doivent être recommandées par les médecins pour le traitement de la tuberculose. L'île Madère peut aussi servir avec avantage aux personnes atteintes de cette redoutable affection; il en est de même des sanatoria installés par les Anglais sur certaines hauteurs de l'Himalaya, de différents points de l'Allemagne, des côtes de France ou d'ailleurs des hospices marins ont été installés.

A. HAMON.



# PARENT FRÈRES,

Agents d'Immeubles et Commissaires Priseurs

SE CHARGENT DE

*La Vente de Propriétés et Meubles à domiciles*

OU DANS LEURS

## SALLES D'ENCAN

216 ET 218—RUE ST. JACQUES—216 ET 218

**MONTREAL.**

---

---

## VIN ST. RAPHAEL

---

Nous sommes heureux d'offrir aux lecteurs du JOURNAL D'HYGIÈNE POPULAIRE un article hygiénique de grande valeur.

Les plus hautes autorités médicales en recommandent l'usage à leurs clients et au public en général. Ce vin est par excellence un reconstituant. Il a sur les préparations toniques similaires un avantage qui n'est pas à dédaigner, celui de posséder un bouquet délicieux.

Des expériences sûrement contrôlées indiquent qu'il peut être pris dans la plupart des cas de débilité générale, faiblesse d'estomac, pauvreté du sang et la convalescence de maladies graves.

COMPAGNIE PROPRIÉTAIRE

## DU VIN ST. RAPHAEL

A VALENCE (DRÔME) FRANCE.

---

**AGENTS GÉNÉRAUX**

Pour la Puissance

**Furniss, Laviolette & Cie.**

81—RUE ST. JACQUES—81

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ

LES PRINCIPAUX PHARMACIENS

DE MONTREAL